

Annexe - Les frais du contrat d'assurance-vie Conservateur Privilage*

Montant minimal de versement initial	3 000 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,96% max / an
Support unités de compte	0,96% max / an
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée ou standardisée	NA
Frais de gestion des unités de compte	
1- Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne)	2,00%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,77%
Fonds obligations (moyenne)	0,56%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,17%
Fonds immobilier (moyenne)****	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	NA
Fonds diversifiés (moyenne)	1,73%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,84%
2- Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
Mode de gestion n°1 (moyenne)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	NA
Autres frais annuels	
<i>frais forfaitaires</i>	NA
<i>frais proportionnels</i>	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	3% max
Frais de changement de modes de gestion	NA
Frais d'arbitrage	
<i>proportionnels ou forfaitaires</i>	1,5% max
<i>nombre d'arbitrages gratuits par an</i>	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	NA
Frais sur les versements de rente	NA
Frais de rachat	NA

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant substituer des frais ne figurant pas dans ce tableau.

**= La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***= Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= La catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.